

# Un patrimoine menacé : les carrières de Meudon

## Pourquoi ne pas les aménager et les ouvrir au public ?

**L**es carrières d'où fut extrait pendant deux siècles le « blanc de Meudon » — carbonate de calcium naturel utilisé en peinture et pour faire du mastic — sont menacées de destruction.

Creusées sur plusieurs niveaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces galeries en plein cintre ont cessé d'être exploitées vers 1925. Elles sont situées sous les terrains d'une ZAC (ZAC Arnaudet) où la municipalité de Meudon envisage de faire construire 400 logements, accompagnés d'une petite zone artisanale, dominée par le plateau où est situé le musée Rodin, la ZAC Arnaudet est prise entre deux voies de chemin de fer. Ce projet implique la destruction des carrières qui seraient remblayées pour assurer la solidité des fondations des immeubles à construire.

La construction de logements sur ce site suscite une certaine contestation de la part de plusieurs membres du conseil municipal en raison de l'intérêt scientifique des carrières. Ignoré du public, fermé à la visite, vidé et sans vocation, ce réseau souterrain est cependant connu des géologues qui s'intéressent aux fossiles contenus dans la craie — on vient d'y découvrir les restes d'un coryphodon, mamifère semi-aquatique qui vivait il y a cinquante millions d'années —, aux concrétions et aux stalactites, qui existent dans une partie des carrières particulièrement humide, et aux traces laissées par la circulation d'eaux anciennes.

### Un intérêt géologique certain

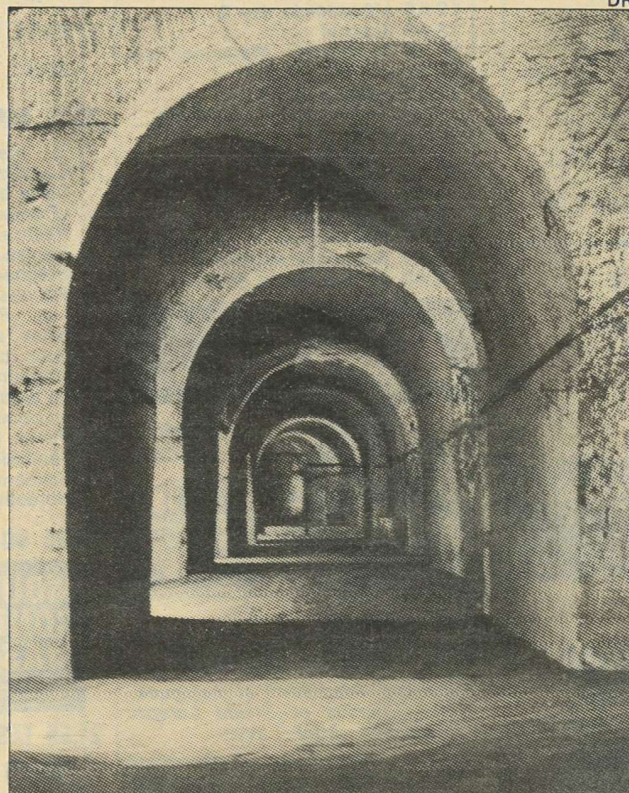
Les membres du 26<sup>e</sup> congrès de géologie, qui se tint à Paris en 1980, visitèrent ce site, ce qui prouve son intérêt scientifique. Les défenseurs des carrières ont alerté Haroun Tazieff et les responsables du laboratoire de géologie struc-

turale et appliquée de l'université Paris-Sud (Orsay), qui ont souligné l'intérêt géologique du site. « La craie, déclarent-ils, est actuellement rarement visible sur de grandes épaisseurs dans la région parisienne. » Cette craie est riche en fossiles (étoiles de mer, oursins) ; d'autre part, l'intérêt pédagogique de ce réseau est également souligné. Les géologues pensent qu'il serait souhaitable d'aménager un circuit montrant les principaux phénomènes naturels. Enfin, l'intérêt artistique de ces grandes galeries, taillées autrefois à la pioche, n'est pas moins grand. Hautes de cinq à huit mètres, en plein cintre ou en ogive, ces galeries offrent à la lumière des projecteurs un spectacle dont il n'y a pas d'autre exemple en région parisienne. Meudon possède, avec le musée Rodin et la maison d'Armande Béjard, des demeures historiques dignes d'attirer les visiteurs. Il serait dommage que les carrières ne puissent être aménagées et ouvertes au public comme un grand livre qui garde des témoins de ce qui s'est passé à l'ère tertiaire.

### Et pourquoi pas des abris anti-atomiques ?

M. Raymond Demanet, conseiller général RPR, maire de Taverny (Val-d'Oise), a lancé mercredi l'idée de « transformer les carrières souterraines désaffectées en abris anti-atomiques destinés à la population civile » en prenant pour exemple les anciens gisements de gypse de la vallée de Montmorency.

Taverny, ville de 22 000 habitants, abrite le centre de défense anti-aérienne de la force de dissuasion française, véritable « nodal » des armes nucléaires de la nation. « Avec le plateau d'Albion, Taverny est donc la cible privilégiée de tout ennemi potentiel » a expliqué le maire qui a estimé



Creusées au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces galeries ont cessé d'être exploitées en 1925.

que « la patrie, qu'est-ce que c'est sinon la vie de nos parents, de nos femmes et de nos enfants ? »

Le site de Taverny est implanté dans la vallée de Montmorency où s'étalent sous plusieurs communes (Bessancourt, Saint-Leu, Mery, Taverny) 170 ha de carrières souterraines soit 152 km de galeries à moins de 70 m de la surface, composées de centaines de salles deux fois plus grandes qu'une cathédrale. Une partie du gisement de gypse est d'ailleurs encore en exploitation à quelques mètres d'épaisseur du « nodal » nucléaire.

Ces carrières sont en excellent état et ont été largement utilisées pendant la guerre. Elles sont réputées pour leur haut niveau de protection. Aujourd-

d'hui, les carrières désaffectées commencent à être remblayées par affaissement. Au lieu de les combler (ce qui est pratiquement impossible) on fait directement exploser la croûte en surface.

« C'est idiot, a expliqué M. Demanet, les trous sont déjà faits et avec une bonne chappe de béton cela serait parfait comme abri. » Le maire de Taverny a fait part de son projet au haut comité français pour la défense civile, présidé par M. Maurice Schuman.

« La France et l'Italie sont des pays plus que sous-équipés en la matière. Si le gouvernement entend dégager des crédits, les carrières souterraines existantes doivent être prises en compte en premier », a conclu le conseiller général.



## 92 Meudon : Z.A.C. Arnaudet ou carrières ? Qui enterrera l'autre ?

Est-ce un signe du destin depuis quelques semaines un épais brouillard enveloppe fréquemment durant la matinée les cinq hectares de la Z.A.C. Arnaudet. Actuellement, l'endroit est occupé par des immeubles d'habitations où vivent une quarantaine de personnes et par quelques entreprises d'une centaine d'emplois. Un projet de la municipalité prévoit l'implantation sur ce site de 400 logements et d'une mini zone d'activités artisanale et tertiaire.

Mais pour construire, il faut détruire le tissu existant. Pour la majorité U.D.F. et R.P.R. du conseil municipal, cela ne pose aucun problème. Au contraire, cela permettra « d'effacer une véritable plaque lépreuse ». Pour l'opposition, qui soutient dans ce combat les industriels sur place, on va casser un outil de travail qui a fait ses preuves. Enfin, il y a un « troisième intervenant » de poids : les carrières de Meudon, un patrimoine historique que chacun prétend vouloir conserver.

L'enquête d'utilité publique, qui vient de s'achever, a déchaîné les passions. Dans chaque camp, les arguments n'ont pas manqué. Pour le maire, Henry Wolf, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, les choses sont pourtant simples : « Notre projet inclut deux éléments importants : la réhabilitation d'une zone industrielle en plein naufrage, avec création de 300 emplois et la construction de 390 logements. Aujourd'hui, il n'y a dans ce secteur que 80 emplois. »

Mais tout le monde n'a pas la même opinion. « Si le secteur semble laissé à l'abandon, c'est la faute à la mairie » déclare M. Gosse, P.-D.G. d'une entreprise de travaux publics employant, selon les saisons, de soixante-dix à cent dix ouvriers. « Elle laisse volontairement les terrains dont elle est propriétaire se transformer en décharge publique. Cela lui fournit un excellent alibi pour son projet. De plus, ici, en 1974, l'emploi était de mille deux cents ouvriers à mille cinq cents ouvriers. Mais la transformation en zone N.A. puis en Z.A.C. a découragé tous les industriels à venir s'y installer ! »

Dans ce débat de sourds, la présence des carrières de Meudon n'arrange rien, bien au contraire. Creusées au XVIII<sup>e</sup> siècle, elles ont permis d'extraire le fameux blanc de Meudon, un carbonate de calcium naturel utilisé pour la peinture et le mastic. Aujourd'hui, pour les scientifiques, elles offrent un triple intérêt : pépéologique, paléontologique et géologique. Déjà bien divisés, les deux camps ne s'entendent pas non plus sur le sort à leur réserver.

« Si on laisse les choses en l'état », précise M. Wolf, « les carrières disparaîtront d'elles-mêmes. Avec notre projet, nous allons consoli-



Une des galeries... à plus de trente mètres de profondeur.

der les voûtes les plus importantes. C'est le seul moyen de les sauver. On pourra même aménager un accès pour les visites. »

### Un millier de visiteurs

« Attention, danger... » rétorque M. Gosse. « Avec leur projet, les élus vont combler, c'est-à-dire détruire à tout jamais, 90 % des galeries existantes. Par ailleurs, qui peut prétendre que les constructions réalisées dessus seront à l'abri d'un glissement. Si on perfore les carrières, tout le plateau calcaire du musée Rodin situé au-dessus peut être destabilisé. »

Pour les profanes, il convient de préciser que ces carrières ne sont pas que quelques trous creusés dans le sol. C'est comme si d'immenses cathédrales avaient été réalisées à plus de trente mètres de profondeur. Sous l'Occupation, les forces allemandes les avaient d'ailleurs transformées en usine.

Par manque d'imagination et de volonté de conservation du patrimoine, elles ne sont désormais qu'un immense gouffre où s'entassent de bien banals arguments politiques. Elles auraient mérité un meilleur sort.

Reste à l'Etat de faire connaître sa position. Si la municipalité obtient sa déclaration d'utilité publique, le projet verra le jour. Dans le cas inverse, les carrières seront — provisoirement — sauvées.

Face à cette attente, une partie des habitants a réagi. Plus de mille ont visité en quelques semaines les kilomètres de galerie qu'ils avaient feint d'ignorer jusqu'à présent. Ces racines enfouies si profondément dans leur terroir, ils entendent — un peu tardivement — les conserver. Quitte à les transformer en site paléontologique ou en... abri nucléaire.

Alexandre HABIBI



# Qui vive

Journal de Meudon . Sèvres

ISSN 0293-1435 Prix 9 Francs

## AFFAIRE ARNAUDET L'AGITATION TOTALE

ENQUÊTE DE GENEVIÈVE FERON

La bagarre Arnaudet, qui nous tient lieu de feuilleton depuis plusieurs numéros, a atteint son point culminant avec l'enquête publique qui se terminait le 2 février dernier.

Elle a eu lieu sur plusieurs fronts :

1 — LA SAUVEGARDE DES CARRIÈRES. Elles ont fait l'objet de deux émissions de télévision à Antenne 2 et FR.3, de plusieurs articles dans la «grande presse» (y en-a-t-il une petite?) (Le Monde, le Quotidien de Paris), beaucoup de gens les ont visitées, dont Haroun Tazieff, qui se sont rendu compte de leur intérêt. Si le projet de ZAC se réalise, une grande partie sera comblée. La mairie dit que cela préservera l'essentiel, les opposants qu'elles seront fichues, et voudraient les faire classer.

2 — L'EMPLOI. Il existe plusieurs entreprises, souvent artisanales, sur le secteur. Le projet de ZAC, qui est essentiellement immobilier, prévoit de les déplacer. La mairie dit qu'elles seront indemnisées pour reconstruire et qu'un terrain leur est réservé. Elles disent que l'indemnisation est insuffisante, le terrain trop petit et qu'elles n'y survivront pas. Beaucoup de Meudonnais souhaiteraient voir plutôt s'implanter dans ce secteur de nouvelles entreprises génératrices d'emploi et d'économies pour les contribuables.

3 — LA SÉCURITÉ. Tout ce qui sera construit sur ce terrain, même si les carrières sont comblées, court un risque d'effondrement ou d'infiltrations. Il y a eu des précédents à Clamart et à Issy-les-Moulineaux. La mairie a consacré beaucoup de soin et d'argent à faire des études sur le sujet. Les opposants souhaitent qu'en tout état de cause on ne construise là dessus que des bâtiments légers.

4 — L'HABITAT. Le projet prévoit la construction de 80 logements sociaux situés le long de la voie du RER et qui «serviraient de mur anti-bruit» (dixit le tract du P.S.) à 330 logements résidentiel qui auraient, eux, un emplacement correct et une belle vue, et qui offriraient l'avantage essentiel de permettre à la mairie de rentrer dans ses frais. Les opposants au projet ne nient pas la nécessité d'implanter des logements sociaux à Meudon, mais bien situés ....

La Mairie s'est très fortement engagée sur le projet. Déjà du temps de G.Gauer, beaucoup de frais ont été engagés pour les études et l'achat du terrain Plantivaud-Machat. L'aménagement du secteur coûterait également fort cher. Pour rentabiliser l'affaire, elle veut vendre à des promoteurs ou construire elle-même des logements qui rapportent. Les promoteurs — en particulier la Caisse des Dépôts et Consignations — pèsent de tout leur poids en faveur de la réalisation des immeubles.

Les opposants contestent cette notion de rentabilité, seule retenue pour aménager une ville et proposent d'autres solutions qui permettraient elles aussi, mais à plus long terme peut-être, de créer des richesses pour la ville, en particulier d'implanter des entreprises de petites tailles.

Dans cette bagarre un homme est monté en première ligne. Il s'appelle Elie Gossé, il est le patron de l'entreprise de construction «Buhr-Ferrier-Gossé». Nous vous le présentons aujourd'hui. Il a été — avec les autres chefs d'entreprises du quartier — l'âme de la résistance.



Augustin Cuadra

ÉLIE GOSSÉ

Elie Gossé n'a pas débuté son combat avec la ZAC : il se bat depuis plus de 20 ans pour que les villes de la banlieue parisienne gardent leur bassin d'emploi pour que chacun puisse travailler près de son domicile.

Pendant la guerre, il doit se mettre à travailler et prendre les bouquins le soir pour réussir. Il vit alors la course pour l'emploi et les fins de mois difficiles. En 1961, il monte à Paris pour reprendre l'entreprise Buhr-Ferrier.

Aujourd'hui Elie Gossé a 55 ans — l'âge du maire, dit-il en riant. Il est marié et a réussi à communiquer sa passion à ses deux fils qui espèrent continuer dans la branche : l'un est au lycée technique, l'autre prépare des concours.

Responsable régional du CNPF, il lui arrive fréquemment d'animer des journées avec les syndicats et l'administration au Ministère du Travail. Il s'occupe des questions techniques et non des questions sociales : éliminer la fatigue, améliorer les outils, baisser les coûts ....

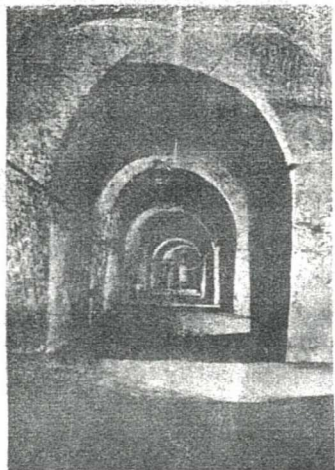
On y parle aussi du patronat. Pour lui la difficulté pour un patron c'est d'inspirer le respect par ses qualités d'homme et non pas seulement parce qu'il est le chef.

« Meudon est une ville pauvre, il faut la rendre riche, affirme-t-il. Les villes doivent se préparer aux bouleversements de la vie économique et sociale celle des micro-processeurs, de la robotique ... »

C'est là que se situe l'enjeu de la ZAC

Yann FRADIN





## UNE ACOUSTIQUE NATURELLE EN DANGER

### *Les carrières de Meudon menacées*

Lieu d'écoute tout à fait particulier, les carrières de Meudon risquent de disparaître. La mairie, opposée à tout classement, paraît favorable à la réalisation d'une opération immobilière à leur place.

Pourtant le projet de classement (établi par le Ministère de l'Urbanisme au titre des sites), des carrières souterraines de craie à Meudon, souligne leur intérêt scientifique ainsi que celui de l'architecture et de l'esthétique des lieux.

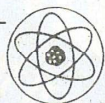
De son côté, M. Leipp, directeur de recherche honoraire au CNRS, directeur du laboratoire d'acoustique de l'Université Paris VI, chargé du cours d'acoustique musicale au conservatoire national supérieur de musique (1962-1983) a rendu les conclusions d'une étude scientifique réalisée sur place en décembre dernier. Selon celle-ci, les tests réalisés présentent « un intérêt considérable ». Il apparaît que les carrières de

Meudon constituent un lieu remarquable pour le « spectacle mobile » et la prise de son relative à des messages sonores très particuliers (du type chant grégorien). Rares sont les lieux d'enregistrement, en acoustique naturelle, aussi intéressants du fait de l'absence de bruit extérieur et, de plus, si proches de Paris.

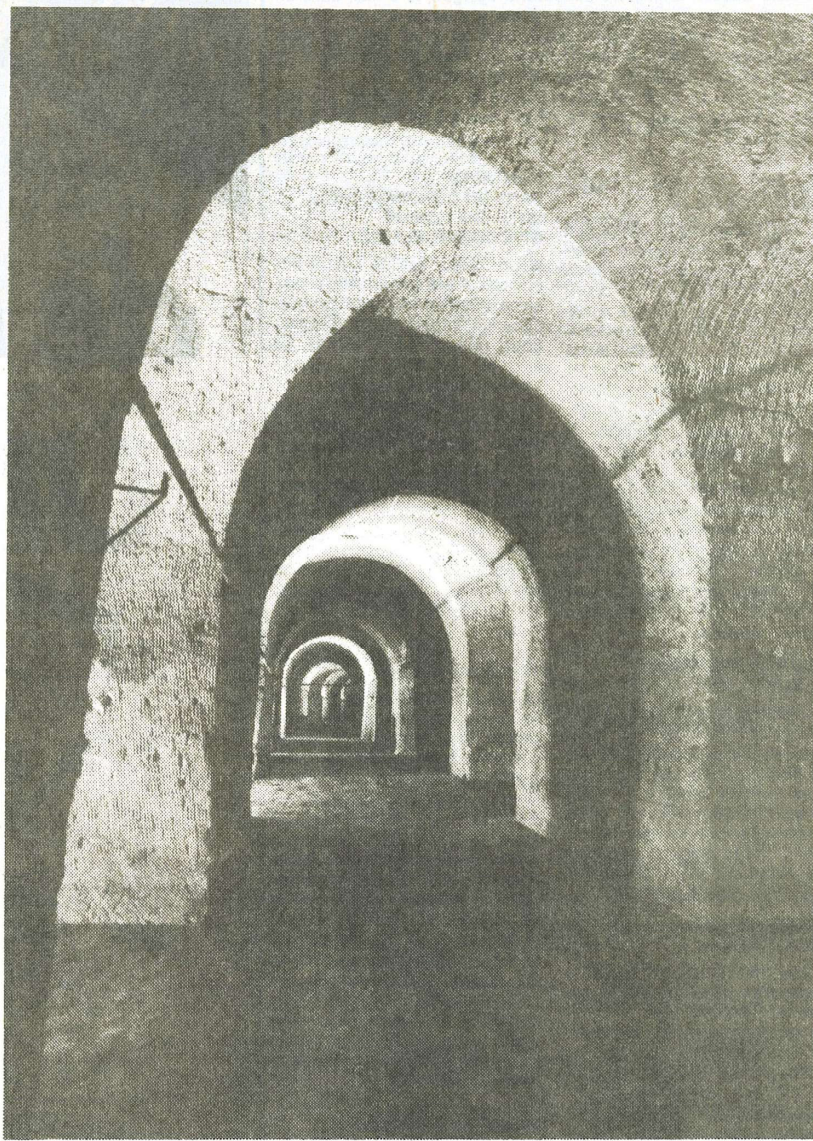
Les amis de la musique comme ceux du patrimoine semblent donc fondés à s'inquiéter des positions de la mairie. Car souligne le projet de classement « ce réseau de galeries est intact et produit un effet prodigieux au visiteur ; de plus, il est en excellent état et très sain ».

Or, conclut le même document : « Tout projet d'urbanisation poserait des problèmes de stabilité de sol et de confortation des galeries qui risquent de compromettre par leur comblement l'intégrité de ce site, et par là-même, un patrimoine scientifique et architectural d'un intérêt incontestable ».





SCIENCES



L'empreinte des millénaires dans le calcaire de Meudon.

**Les carrières de craie menacées  
par un programme immobilier**

## La préhistoire menacée à Meudon

*Exploité pour la fabrication du célèbre blanc durant plus d'un siècle, le site conserve des richesses géologiques et paléontologiques uniques au monde.*

A quelques minutes de Paris, coincée entre le viaduc du chemin de fer et le musée Rodin, au milieu d'un terrain vague, se cache l'entrée d'une des plus grandes carrières sous-terraines de France. Les carrières de craie de Meudon dont l'exploitation débuta au XVIII<sup>e</sup> siècle et s'acheva en 1925. Plus d'un hectare et demi réparti sur quatre étages de galeries qui sont, aujourd'hui, menacées de comblement. La municipalité projette, en effet, de construire quatre cents logements au-dessus des carrières, ce qui nécessite le remblaiement des galeries pour assurer la solidité des fondations des immeubles. Une perspective qui ne fait pas l'unanimité. C'est en fait un trésor scientifique que l'on menace de faire disparaître.

Les arguments ne manquent pas pour sauvegarder ce lieu. Les carrières de Meudon restent le seul témoignage d'une activité industrielle ancienne : l'exploitation de la craie du Bassin parisien, qui servait à l'amendement des terrains, à la fabrication de la chaux et qui a fourni pendant des années le blanc de Meudon, célèbre dans le monde entier, dont on se servait pour la peinture. Un exemple d'architecture industrielle, unique avec ses vastes galeries creusées au pic, ses voûtes ogivales dans le plus pur style roman et ses galeries qui se croisent à angle droit. Ces structures architecturales ont également la propriété de posséder une acoustique unique. Testées, l'an dernier, par un chercheur du C.N.R.S., les carrières de Meudon constituent, en fait, un lieu remarquable pour la prise de son relative à des messages sonores qui s'apparentent au style grégorien.

### Des fossiles de dinosaures

Mais ce qui fait réellement le grand intérêt de ce lieu est d'ordre géologique et archéologique. Dès le siècle dernier, des savants, dont Cuvier, s'intéressent aux carrières de Meudon, creusées au-dessus du crétacé du secondaire et sous le sparnacien du début du tertiaire. On y rencontre, piégée par la craie, une faune de l'époque : oursins, mollusques, fossiles de tortues, de dinosaures ou de requins qui affleurent sur les parois des galeries. En 1855, des paléontologues découvrent, dans une formation calcaire séparée par une mince couche de marne feuilletée, connue sous le nom de calcaire et marne de Meudon, des quantités d'ossements de mammifères, et particulièrement les os de Gastornis, une sorte d'oiseau à caractère reptilien attei-

gnant trois mètres de haut, avec un long cou et un épais bec planté de dents. Ses ailes rudimentaires ne lui permettaient pas de voler et il ressemblait plutôt à une énorme et lourde autruche. Le Gastornis vivait, sur la Terre, au paléocène supérieur (début du tertiaire), il y a soixante millions d'années. Mais la découverte la plus importante reste cependant celle d'un crâne de coryphodon, en 1883, qui est exposé, aujourd'hui, au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Ce petit amphibien trapu à pattes courtes, portant une amorce de corne sur le crâne, est apparu, il y a deux cent millions d'années, sur la planète. En avril 1983, M. Galoyer, un paléontologue amateur, déterre également une dent de cet animal qu'il offre aux chercheurs du muséum. Il faut dire que le coryphodon intéresse particulièrement les scientifiques. On retrouve sa trace surtout en Asie et aux Etats-Unis. Il y a deux cents millions d'années, les continents n'existaient pas, la surface terrestre se partageait en un seul bloc de terre immergé (Pangéas) et un vaste océan (Téthys). Le fait que ces animaux aient pu exister aussi en Europe, à des milliers de kilomètres de leur aire habituelle, confirme une fois de plus la véracité de la théorie de la dérive des continents émise par Alfred Wegener.

### Une tranche du passé

De nombreux fossiles se cachent encore dans les carrières de Meudon qui sont, selon Donald Russel, paléontologue au C.N.R.S., « un exemple unique de milieu correspondant à l'arrivée des ancêtres des mammifères en Europe ». Les carrières font également le bonheur des géologues, car elles représentent une tranche du passé de notre terre. On y observe, en effet, différentes couches de sédiments qui se sont accumulées au cours du tertiaire. Des mouvements tectoniques ont plissé cette puissante couche de craie, formés par le fond des mers qui recouvraient cette région de la Terre à la fin du secondaire.

Il suffit d'un regard attentif pour remonter ainsi le temps en observant les parois des galeries. Les carrières de Meudon ont donc quelques bonnes raisons pour ne pas vouloir mourir comblées. Arguant de ces faits, les Meudonnais espèrent obtenir leur classement comme patrimoine naturel. La seule chance, aujourd'hui, pour ces carrières d'échapper à l'action des terrassiers.

Martine CASTELLO.



1985

# QUI VIVE

**Journal de Meudon-Sèvres**

ISSN 0293-1435 12 Francs

N°36 ETE 1985



**MEUDON  
SAUVER LES CARRIERES  
SAUVER LA VIE**

**FAJNZYLBURG  
REÇU PAR  
MITTERRAND**



# Un bestiaire dans la craie

1990

Les carrières de Meudon, véritables cathédrales de l'architecture industrielle, sont menacées par un projet immobilier

**D**ES piliers carrés énormes. Des arcs en plein cintre. Des voûtes d'arêtes parfaites. On se croirait dans une gigantesque église romane. Mais dans une église monolithique, faite de multiples nefs, longues à elles toutes de 8,5 kilomètres, se coupant à angle droit et superposées sur quatre étages. Cet extraordinaire monument est ignoré de la quasi-totalité des habitants de la région parisienne : il n'est pourtant qu'à une dizaine de kilomètres de Notre-Dame, puisqu'il est creusé dans la craie du crétacé supérieur de la colline de Meudon (Hauts-de-Seine) (1).

Des carrières, exploitées du début du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'après la première guerre mondiale, a été extraite la craie très pure qui, très finement broyée, donnait le blanc de Meudon (appelé aussi blanc d'Espagne). Cette poudre quasi impalpable était utilisée dans les peintures, les faïences, les moulures destinées à la dorure, divers produits chimiques, l'amendement des terres, et servait aussi à nettoyer les vitres.

« Carrières » : le mot évoque plutôt des galeries grossièrement creusées et jalonnées de frustes piliers, ces morceaux de roche épargnés par les exploitants pour soutenir ensemble cette taupinière. A Meudon, les carriers ont travaillé dans la perfection. Les formes très régulières des galeries, des voûtes et des piliers ont été littéralement passées au peigne fin : des râcloirs-peignes ont gravé dans la pierre de petits sillons parallèles, judicieusement disposés, qui parachèvent la beauté des carrières. Sous la colline de Meudon existe ainsi une véritable cathédrale d'architecture industrielle, unique au monde sans doute.

Le 7 mars 1986, Laurent Fabius, premier ministre, Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, et Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, ont enfin rendu hommage à cette beauté monumentale en clas-

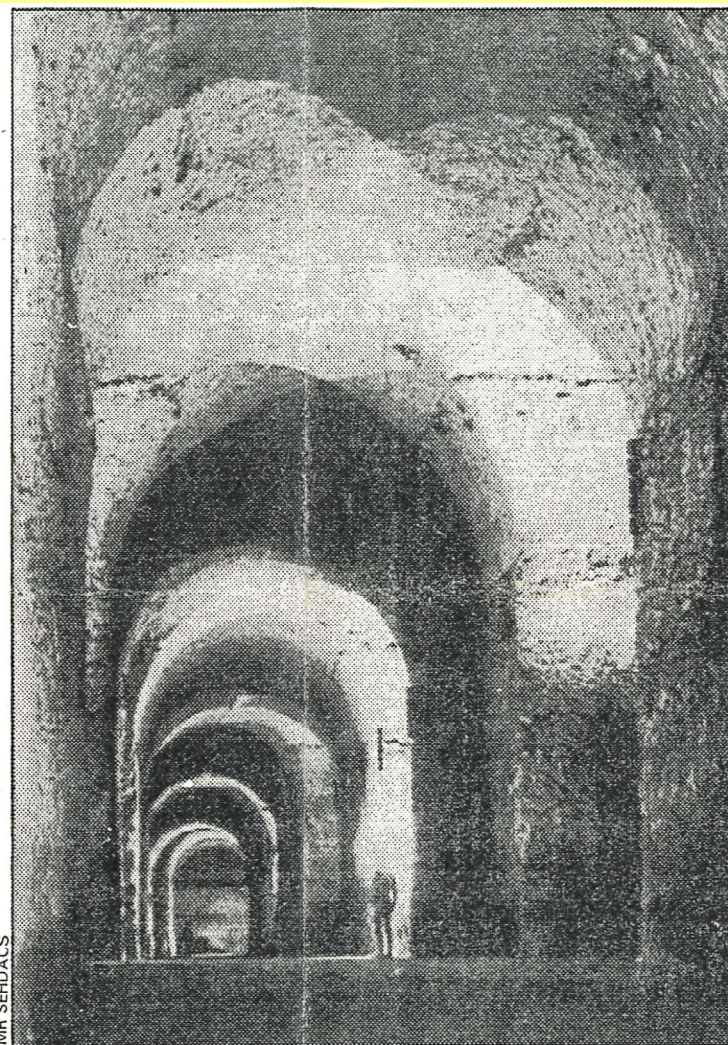
sant une partie des carrières de Meudon dans « les sites scientifiques et artistiques du département des Hauts-de-Seine ».

Effectivement, les carrières de Meudon n'ont pas que leur beauté. Les terrains sédimentaires dans lesquels elles sont creusées et ceux qui les surmontent sont assez riches en fossiles intéressants. Ce qui s'explique par les étapes de l'histoire géologique de la région.

Pendant une dizaine de millions d'années (de - 80 à - 70 millions d'années, soit au crétacé supérieur), cette partie du continent, nous dit Daniel Obert, géologue, maître de conférences à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), était submergée par une mer venue du sud-est, peu profonde et froide, riche en algues microscopiques - les coccolithophoridés - dont les enveloppes carbonatées se sont peu à peu accumulées sur le fond pour y former cette craie épaisse de 300 à 400 mètres, dont la partie supérieure est exploitée à Meudon. Dans cette mer peu profonde, les conditions de fossilisation n'étaient pas bonnes. Mais on trouve dans la craie quelques fossiles - dont beaucoup ont été volés... - d'oursins, de brachiopodes (des coquillages), de bélemnites (ancêtres des seiches).

## Un réseau karstique

Vers - 70 millions d'années, le socle continental, qui garde, dans la faille de la Seine orientée sud-est-nord-ouest, le souvenir probable des plissements hercyniens (- 300 à - 250 millions d'années) commence à rejouer, sans doute sous la double poussée due à la montée de l'Afrique vers le nord et à l'ouverture de l'Atlantique nord. A l'emplacement du Meudon actuel, la craie se soulève en anticlinal ou plutôt en dôme oblong orienté, lui, d'est en ouest. L'ensemble du bassin parisien et donc le dôme émergent pendant



Sous la colline Rodin, une galerie des carrières de Meudon (8,5 kilomètres sur quatre étages)

cinq millions d'années, comme en témoignent, d'une part les terriers d'animaux fouisseurs et les racines qui ont troué le haut de la craie, d'autre part les phénomènes de cristallisation (qui a fait se former du gypse) et de rubéfaction (oxydation des sels de fer présents dans la craie qui a donné une teinte jaune-rouge à la surface supérieure de la craie). Ainsi est marqué le contact du crétacé supérieur (ère secondaire) et du montien (tertiaire inférieur).

Il y a 65 millions d'années (fin du secondaire et début du tertiaire), la mer revient pour une dizaine de millions d'années, mais cette fois du nord-ouest. Elle permet la formation d'un calcaire grossier, dit biodétritique, riche en débris d'enveloppes

d'algues et de coquillages, mais pauvre en autres fossiles.

De - 55 à - 50 millions d'années, la mer s'éloigne et est remplacée par une sorte de lagune marécageuse où s'épandent des eaux abondantes descendant du Massif Central. Ainsi se déposent les argiles plastiques sparnaciennes qui sont doublement remarquables. D'une part, elles sont riches en fossiles de grands vertébrés, en particulier d'une quarantaine de mammifères (coryphodon, un mammifère amphibien, gros comme un veau, connu ailleurs seulement en Mongolie et en Amérique du Nord ; hyrachtherium, un équidé de la taille d'un fox-terrier ; primates et marsupiaux) ; d'un énorme oiseau coureur (gastornis) aux ailes

rudimentaires et au bec garni de dents ; de reptiles, de batraciens, de poissons... D'autre part, ces argiles couvrent les couches sous-jacentes dont la craie de Meudon, d'un toit imperméable (tant qu'il est intact).

L'histoire géologique se poursuit jusqu'à nos jours. Nous avons vu que la craie s'était bombée en dôme oblong dès la fin du crétacé. Bien entendu, les fractures de la craie les plus ouvertes et les plus continues ont servi de voies préférentielles à la circulation des eaux souterraines. Lesquelles ont dissout la craie, créant ainsi un réseau souterrain karstique (2), sec actuellement. La galerie principale, forcément irrégulière, est orientée sud-est-nord-ouest puisqu'elle suit la faille de la Seine, et suffisamment grande pour témoigner que l'eau y a circulé longtemps, il y a 100 000 ans très probablement. A cette époque, en effet, la Seine coulait à ce niveau, et sa nappe phréatique devait noyer le réseau karstique de la craie.

Ce repère chronologique est important car il prouve que la faille de la Seine, visible dans le toit de la galerie karstique principale, a joué d'une trentaine de centimètres au cours des 100 000 dernières années.

Pendant la dernière guerre, l'armée allemande voulait installer une usine dans les anciennes carrières de Meudon. Les travaux d'aménagement et de consolidation ont été confiés à des Français requis dans le cadre du Service du travail obligatoire. Ceux-ci ont mis tellement de soin à accomplir leur tâche qu'en 1944 les carrières n'étaient toujours pas prêtes pour leur nouvel usage...

Mais les travaux comprenaient le forage de puits depuis la surface. Ces puits ont perforé la couche d'argile sparnacienne et, depuis quelque quarante-cinq ans, l'eau qui suinte en divers endroits des carrières a créé des stalactites, des stalagmites, des draperies, des gours et des nids de perles des cavernes (3) qui ajoutent leur beauté à celle des galeries.

Enfin, dernier attrait des carrières de Meudon : une acoustique exceptionnelle, comme nous l'a fait apprécier M. Elie Gossé, propriétaire d'une partie des galeries.

## Une stabilité précaire

Depuis une dizaine d'années, la municipalité voudrait construire, sur la colline de Meudon, un vaste ensemble immobilier. Géologues, paléontologues, mécaniciens des roches et l'association Vivre à Meudon protestent avec vigueur contre ce projet qui, selon eux, détruirait, ou au moins gênerait irrémédiable-

ment ce monument souterrain exceptionnel. En outre, même si la stabilité actuelle des carrières est très bonne, celle des immeubles pourrait être précaire, comme l'explique M. Vincent Maury, président de la commission Rupture des cavités souterraines, de la Société internationale de mécanique des roches.

Les pilotis, indispensables pour édifier des constructions importantes au-dessus de carrières, mettraient forcément en communication les aquifères de la colline et les couches géologiques situées sous eux. Etant donnée la structure en dôme, le pendage de ces couches est incliné dans le même sens que le versant de la colline de Meudon ; l'argile sparnacienne mouillée pourrait donc faire office de lubrifiant et faciliter le glissement vers l'extérieur de la colline de l'ensemble des couches géologiques situées au-dessus d'elles.

En outre, les infiltrations d'eau affaibliraient très notablement la résistance de la craie aux pressions. De plus, un réseau karstique ne peut jamais être parfaitement connu. Mais on sait que toute injection de ciment ou de coulis destinée à renforcer ou étanchéifier les passages des pilotis ressemblerait fort au remplissage sans fin du tonneau des Danaïdes : le fluide de consolidation, même injecté en volumes énormes, a toutes chances de filer et de se perdre, inutile, dans une ou plusieurs galeries du réseau karstique.

Enfin, les effondrements soudains de terrains situés au-dessus de carrières ou de mines ne sont pas des phénomènes improbables. En 1856 et 1858 la colline de Meudon, en 1961 la ville de Clamart ont été affectées par de tels effondrements. Entre autres exemples...

YVONNE REBEYROL

(1) Le Musée Rodin, aménagé dans la maison où a vécu et est mort le sculpteur - enterré dans le jardin - et qui est niché sur un replat de la colline de Meudon n'est pas non plus très connu des Parisiens.

(2) De Karst, une région calcaire du nord de la Yougoslavie, remarquable par ses formes particulières, superficielles et souterraines créées par la dissolution des roches calcaires par l'eau.

(3) Les gours sont des sortes de vasques de calcite peu profondes et étagées qui ralentissent l'écoulement de l'eau sur les « planchers » des galeries. Les nids de perles des cavernes se forment dans de petites cuvettes où des gouttes d'eau chargées de calcite tombent du plafond. Là, la calcite enrobe les petits grains de sable présents dans les cuvettes. Chaque chute de gouttes fait tourner les perles qui se développent ainsi en sphères plus ou moins parfaites.



le Parisien

# H A U T S - D E - S E I N E

— M E U D O N —

## Sept associations font bloc contre la Z.A.C. Rodin...



Les carrières classées de Meudon, un des plus beaux fleurons du patrimoine culturel des Hauts-de-Seine, au centre des craintes des habitants.

*L'Associatif Rodin, regroupant sept associations meudonnaises, monte au créneau pour défendre les carrières et sa vision de la Z.A.C.*

*Esplanade-de-Rodin.*

**I**MMEUBLES résidentiels avec plus de huit cents logements, centre d'affaires, amphithéâtre : la mairie de Meudon a vu très grand pour la Z.A.C. Esplanade-de-Rodin. Mais depuis plusieurs semaines, le projet est combattu par des associations. Celles-ci montent au créneau en organisant aujourd'hui une conférence de presse. « Il s'agit d'expliquer notre vision des choses », explique Françoise Marvillet, de l'Associatif Rodin.

Pour les associations, le projet est dangereux car « il met en péril les carrières classées et ne prend pas en compte l'ensemble des problèmes qu'il soulève. Nous nous appuyons sur le témoignage de géologues éminents qui tous disent que la construction d'immeuble

peut provoquer d'importants dommages aux carrières », explique Françoise Marvillet. Des glissements de terrain, par exemple.

D'autre part, les associations s'élèvent contre la disparition des nombreux métiers d'art et d'artisanat sur le site. « L'hôtel d'activités mis à leur disposition ne peut convenir ». « Même si on nous relogé, les loyers seront trop élevés. Pour nous, cela veut dire la clé sous la porte », explique-t-on du côté des artisans.

Les associations souhaitent une restructuration, mais pas n'importe laquelle. « Ce que tout le monde voudrait obtenir, c'est une étude d'ensemble intégrant les problèmes de logement, de circulation et d'emploi », ajoute Françoise Marvillet.

Pour la mairie de Meudon, il n'est pas question de laisser le site en l'état. « Est-ce qu'un maire doit laisser sa ville en déshérence? », demande Henri Wolf, le maire de Meudon.

« Le site est complètement délabré. Il n'est pas possible de vivre dans ces conditions. La ville a pour mission de rénover et ce dans le cadre légal, c'est-à-dire une Z.A.C. », poursuit M. Wolf.

Pour le reste, la mairie souligne que chaque citoyen a le droit de s'interroger sur la vie de sa cité. « Nous sommes sensibles à ce qui peut faire progresser le projet vers le consensus. Mais pour nous prononcer, nous attendons le contenu des idées des intervenants », conclut Henri Wolf.

**François Renaud**



# DOSSIER

FSO — N° 75 — Du 13 au 26 janvier 1992

## POLÉMIQUE AUTOUR DE LA COLLINE DE RODIN

# Un gruyère bien convoité

**L**es pieds et les bas de pantalons couverts de boue, Brice Lalonde est ressorti des carrières de Meudon l'air enjoué et visiblement ravi de cette promenade dans les sous-sols de l'Ouest parisien. Les habitants, élus locaux et responsables d'associations qui l'attendaient à sa sortie, ne rigolaient pas. Et pour cause.

Chacun espère aujourd'hui que la venue du ministre de l'Environnement fera pencher la balance de son côté. Quelle balance ? Celle qui décidera de la viabilité ou non du projet de la ZAC Les Esplanades Rodin, décidée en mars 1990 par la mairie de Meudon, et qui ne cesse aujourd'hui de semer la zizanie au cœur de la ville.

**SURCHARGE.** « Cette opération immobilière risque non seulement de détériorer les carrières, classées en mars 1986 en site scientifique et artistique, mais aussi de provoquer des éboulements par surcharge du sol », estime un riverain.

Assez prudent pour ne pas trop s'avancer en pleine polémique, Brice Lalonde s'est tout de même avoué étonné par certains éboulements et fissures que les spécialistes n'ont pas manqué de lui montrer au fond des carrières, non classées cette fois.

Côté municipalité, on s'étonne de tant de remue-ménage. « Des organismes hautement qualifiés comme le Laboratoire des Ponts et Chaussées et l'Inspection générale des carrières ont émis un avis favorable sur ce projet, explique Henry Wolf, le maire de Meudon. Tout comme la préfecture, qui a signé en novembre dernier la déclaration d'utilité publique. Et n'allez pas me dire que cette colline était bien entretenue, elle était au contraire dans un état déplorable. Pour que les carrières classées ne soient pas atteintes, le projet prévoit d'ailleurs qu'elles ne supportent qu'un parc public de 2,5 hectares. Lequel permettra de plus d'imperméabiliser le sol et de protéger les galeries des infiltrations. Quant aux éternels mé-

contents, ils oublient un peu vite que parmi les quelque huit cents logements prévus, 40 % sont destinés à des logements sociaux ».

**SITE CULTUREL.** Une argumentation qui laisse de marbre les amoureux des carrières de craie de la colline Rodin. Comme l'association Colline de Rodin, qui aimerait bien voir ces carrières devenir un jour prochain le centre de manifestations culturelles.

« Je ne vois pas l'intérêt de classer un site si l'on peut ensuite y faire n'importe quoi, s'exclame Michel Pachkoff, porte-parole de Génération écologie. Quelle sera la vue qu'auront bientôt les visiteurs du musée Rodin ? Pour assurer les fondations des bâtiments, les constructeurs seront forcément obligés de couler du ciment dans les galeries et donc de les abîmer. Sans compter que tout risque un jour de s'écrouler. Et de rappeler aussitôt qu'en 1961 à Clamart, un effondrement avait fait plus de vingt morts et blessé une cinquantaine d'habitants.



2006

# Meudon, la colline menacée

## PATRIMOINE

Un projet immobilier à deux pas de l'atelier de Rodin inquiète.

CENT QUATRE-VINGT-HUIT logements sur un site parfaitement constructible, des permis de construire en bonne et due forme. Tout devrait donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles... Mais peut-on édifier partout, sans tenir compte de l'harmonie d'un paysage et de l'esprit d'un lieu ? C'est toute la question que pose le projet immobilier de la colline dite colline Rodin, à Meudon. Le Musée Rodin (qui conserve, en sa maison, notamment les plâtres du grand artiste) est le point sensible. La vue depuis le musée est légalement protégée et est manifestement menacée par le projet.

Reprenons les faits : le 29 juillet dernier, le groupe Bouygues obtient les permis de construire nécessaires pour plusieurs dizaines de logements... mais la colline où doivent être édifiés les bâtiments a une histoire chère au cœur des Meudonnais et, depuis vingt ans, neuf projets, considérés comme non conformes aux spécificités du lieu ont été rejetés. À ce dernier projet, les associations, très vigilantes, ont de sévères remarques à opposer. Le maire, Hervé Marseille, regrette cette opposition systématique et ce qu'il qualifie de « prises de positions dogmatiques de certains ». L'élus est guidé par ses responsabilités : « Il faut bien construire des logements et amener des emplois », souligne-t-il. « La colline est l'une des dernières zones constructibles. »

Une pétition a été lancée sur Internet par le Comité de sauvegarde du site Meudon-Rodin et a

recueilli 300 signatures. L'architecte Michel-Olivier Dayot dénonce quant à lui « la fraude » dont seraient coupables les promoteurs. Il a étudié de très près le dossier et assure que les Bâtiments de France et la mairie auraient donné leur aval sur la base de documents qui ne traduisent pas la réalité du projet. Un recours contentieux a été déposé auprès du tribunal administratif.

## Des carrières classées par l'État

Ancien président de l'association Vivre à Meudon, Jacques Parini souligne, lui, le caractère « historique » de cette colline « possédant en sous-sol un patrimoine exceptionnel ». Se trouvent en effet en sous-sol 8 kilomètres de carrières de craie hors du commun, interdites au public pour des raisons de sécurité. La partie des carrières classée par l'État en 1986 n'est pas apparemment menacée directement mais, même s'il fait confiance aux études géotechniques commandées par les promoteurs, le géologue Michel Colchen remarque que « le risque zéro n'existe pas » et qu'il demeure « une grande inconnue, l'eau ». Selon lui, « l'équilibre géologique qui s'est constitué depuis une dizaine d'années pourrait être remis en cause par ce projet pharaonique ».

Plusieurs associations meudonnaises appellent donc à l'annulation de ce projet d'envergure et réclament un appel d'offres international pour la mise en valeur des carrières. Hervé Marseille, le maire, réplique que cela relève du « fantasme ».

La colline, que surplombe la Villa des Brillants qu'Auguste Rodin acheta en 1895, n'a pas fini d'entretenir les polémiques...

ROCH DE BOYSSON



# Aménagement. A Meudon, des projets immobiliers en débat

## Pétition pour la colline Rodin

► « Retrouvons le chemin de notre colline. » C'est le titre d'une pétition qui circule sur le net\*. Son but : défendre la « colline Rodin » de Meudon (Hauts-de-Seine) qui serait mise en péril par des « projets immobiliers lourds ». Au sommet de cette colline tournée vers la Seine, le musée Rodin, des ateliers d'artistes, des PME... Son talon d'Achille est au sous-sol : d'anciennes carrières de craie (dont certaines sont des cathédrales) qui fournissaient le blanc de Meudon utilisé en peinture. Le site se dégrade, faute de décision depuis près de vingt ans, car associations et mairie sont en conflit depuis des lustres.

L'objet du dernier litige ? Deux permis de construire, l'un pour neuf maisons (19 logements), l'autre pour 16 ateliers d'artistes, 140 chambres de résidence-service (pour des cadres de passage) et 137 logements. Des projets avec vue imprenable sur Paris. Selon les associations, ces projets immobiliers sont inadaptés. La colline, en équilibre instable, ne supporterait pas un tel poids. « Pour valoriser le site, nous suggérons la mise en place d'un établissement public et l'étude d'un projet global naturel, artistique, scientifique, incluant le sol et le sous-sol. C'est la dernière colline encore verte dominant sur Paris », précise Loïc Le Naour, président de l'association Les Citoyens prennent leur place. Pour la colline Rodin, un autre associatif, Jacques Parini, souhaite un concours d'architectes afin d'élaborer un projet urbain. Pour le sous-sol, Loïc Le Naour suggère, par exemple, d'y « projeter des images numériques », et de le transformer en salle de spectacle à l'excellente acoustique.

Le maire de Meudon, Hervé Marseille, recentre le débat sur



DR



Sous terre, des carrières classées, au-dessus, une colline encore verte.

ses obligations d'élu face à des pétitionnaires qui « ne pensent qu'à eux ». « Je dois loger les habitants, leur donner un emploi, entretenir l'espace public. Je regrette que les pétitionnaires s'intéressent davantage au sous-sol qu'à la vie des gens. L'équilibre de la colline n'est pas en péril. Les permis de construire n'ont été signés qu'après le feu vert de l'Inspection générale des carrières. »

Hervé Marseille dit laisser « toujours sa porte ouverte » mais estime que la situation – vingt-cinq ans de recours – ne peut plus durer. Quelqu'un d'autre trouve le temps long : Claudette Estrangin, propriétaire de l'un des plus grands terrains (30.000 m<sup>2</sup>) de la colline. « Notre entreprise de BTP a cessé son activité en 1974. Depuis lors, nous voulons vendre les terrains. Nous ne le pouvons pas à

cause de recours incessants. Ma famille est propriétaire depuis 1925. Nous ne sommes pas des spéculateurs ! » Un recours gracieux a été déposé contre les derniers projets immobiliers. Avec, sans doute à la clé, une nouvelle procédure devant le tribunal administratif. Claudette Estrangin devra encore attendre.

**Hervé Guénot**

\*meudonrodin. zeblog. com

**le JDD - 3 décembre 2006**



# Colline Rodin : une pétition contre les projets immobiliers

**U**NE NOUVELLE fois, l'urbanisation de la colline Rodin fait des vagues à Meudon. Une pétition a été récemment lancée par le Comité pour le devenir du site Meudon-Rodin, qui a déjà recueilli 200 signatures. Dénonçant les trois nouveaux projets immobiliers qui y sont prévus — près de 350 logements en tout — le comité veut aussi lancer un « concours d'idées » pour un aménagement « à la hauteur de la richesse du site ».

« Ces programmes sont proprement scandaleux », estime Eric Le Naour, du comité pour le devenir du site Meudon-Rodin et des Citoyens prennent leur place. « Seulement, on ne veut pas s'entendre dire qu'on est contre tout, on est pour la construc-

tion, continue-t-il, c'est pourquoi nous travaillons avec des architectes et imaginons un concours pour un bon et beau projet, une architecture à la hauteur du lieu afin qu'on s'occupe enfin du dessus comme du dessous de cet endroit fabuleux. »

---

## *Le sculpteur y repose depuis 1917*

---

Aux portes de Meudon, cette colline a été choisie par Auguste Rodin, qui y habita et travailla dès 1893. C'est aussi là que le sculpteur repose auprès de son épouse depuis 1917, juste sous « le Penseur » dans le parc de sa maison, aujourd'hui musée Rodin. L'endroit est aussi truffé de

carrières de craie — dont certaines classées — et accueille nombre d'artistes, qui y ont installé leurs ateliers. Mais c'est aussi l'un des derniers lieux constructibles de la ville malgré toutes les contraintes liées au sous-sol.

Mais le lieu est à l'abandon en surface comme en sous-sol. « C'est dommage de la laisser ainsi, cette colline n'est pas à l'image de la ville », estime Hervé Marseille, le maire UDF de la ville, qui redoute un jour un malheur « si personne ne s'en occupe ».

Depuis un quart de siècle, tous les projets immobiliers ont été annulés et les deux derniers permis de construire en date pourraient être à nouveau contestés devant la justice.

Bientôt délivré, le troisième permis devrait connaître le même sort.

« Lorsque les propriétaires veulent vendre, les permis de construire sont aussitôt attaqués, bloquant ceux qui veulent se désengager », regrette l'élu, qui dit n'avoir pas « d'idées préconçues » sur l'aménagement du lieu et plutôt « ouvert ».

Seulement, « la ville ne peut investir seule pour les carrières, elle a d'autres priorités plus urgentes », estime-t-il. Et de se demander « où créer les logements qui manquent dans la ville si on ne construit rien là ? ». Une réunion doit se tenir le 9 décembre avec tous les acteurs du dossier, municipalité, associations et riverains.

**SYLVAIN MERLE**



# Nouvelles menaces sur les carrières de la colline Rodin

Les carrières de craie qui serpentent sous la colline Rodin vont-elles s'effondrer prochainement ? Le risque existe selon la mairie, qui vient de délivrer un arrêté de péril imminent.

Il concerne plusieurs points des quelque 8,5 km de galeries creusées à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle pour extraire le fameux blanc de Meudon, et classées depuis 1986 par l'Etat en site scientifique et artistique. Le groupe Europe Ecologie-les Verts locaux s'alarme déjà des dégâts que risque de subir ce site exceptionnel. Il renferme des fossiles marins dont certains ont plus de cinquante millions d'années. « Un expert a déclaré samedi dernier que des mesures de sécurité publique s'imposent dans un délai de vingt et un jours, explique Loïc Le Naour, le conseiller municipal (EELV). Le maire, qui a demandé la nomination de cet expert au tribunal administratif de Cergy, et le préfet, qui a laissé la procédure s'engager malgré l'obligation de préservation du site classé, n'ont pas d'autre choix que d'ordonner des travaux qui causeront d'irréparables dommages aux carrières. »

## ■ Un programme immobilier de 350 logements menacé

Plusieurs propriétaires s'inquiètent de la situation et des montants qu'ils devront supporter pour consolider les fondations. « J'ai pris cette décision pour tenir compte de ce que m'a dit l'inspection générale des carrières, justifie Hervé Marseille, le sénateur-maire (UDI). Elle a demandé qu'on prenne des mesures de sécurité immédiates à plusieurs endroits. Je ne vais pas attendre l'année prochaine pour réagir. Il s'agit d'un problème de responsabilité. »

Le cabinet désigné par le tribunal administratif a convoqué les divers bailleurs le 4 mars pour une visite des points sensibles. Une descente sous terre qui a laissé perplexes plusieurs d'entre eux. « Après nous avoir angoissés par courrier, on nous a montré des endroits soi-disant



Meudon, juin 2011. Les carrières de craie sous la colline Rodin sont une nouvelle fois menacées de disparition, au grand dam des écologistes... et des promoteurs. (LP/IB.)

dangereux, se souvient Bernard Tisserand, qui habite sur la colline Rodin. Mais nous n'avons rien vu de semblable. Tout juste une nappe d'eau due à la montée de la Seine qui se trouve là depuis des lustres. »

Dans son rapport, le spécialiste signale que « la présence d'eau au niveau - 3 apporte une inquiétude complémentaire », « la résistance mécanique de la craie diminuant lorsqu'elle est imprégnée ». La solution pourrait provenir d'une amélioration de l'aération. Elie Gossé, qui possède une parcelle, suggère de « rétablir la grande cheminée de ventilation ».

Les amoureux du site, qui demandent depuis plusieurs années son ouverture au public, redoutent une nouvelle fois sa disparition. Surtout

qu'un programme immobilier de 350 logements, faisant l'objet d'une concertation depuis 2008, doit pousser au-dessus. L'existence des galeries et les contraintes qui en découlent constitueraient selon eux un frein pour les promoteurs immobiliers. Les défenseurs de ce patrimoine pensent qu'on s'achemine vers son déclassement pur et simple.

La première étape avant de le voir enseveli pour faciliter l'érection des futurs bâtiments. Hervé Marseille rappelle les priorités. « Qu'on construise ou pas, il va falloir faire quelque chose pour ces carrières, insiste-t-il. Quant au classement, il ne constitue pas un problème en soi. L'Etat devra se prononcer et dire s'il autorise tel ou tel type de travaux. »

JÉRÔME BERNATAS



MEUDON

Certains riverains contestent la décision municipale

# De nouvelles études sur la solidité des carrières



Meudon, le 31 mai. Les propriétaires des carrières situées sous la colline Rodin ne peuvent plus y accéder en raison de la prise par le maire d'un arrêté de péril imminent début avril (LP/J.B.)

Les amoureux des belles voûtes des carrières des Brillants restent inquiets. Depuis le 5 avril, les galeries situées sous la colline Rodin se trouvent sous le coup d'un arrêté de péril imminent, signé le 5 avril par Hervé Marseille, le sénateur-maire (UDI). Des spécialistes vont cependant mener des études plus approfondies pour déterminer s'il existe un risque sérieux d'écroulement de ces souterrains qui ont servis à extraire la craie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les propriétaires (Etat, mairie et particuliers) ont convenu du principe lors de la réunion organisée jeudi dernier à la préfecture. «Nous avons demandé des travaux d'informations complémentaires, annonce Hervé Marseille. Les autres propriétaires ont fait appel à leur propre expert. Nous sommes tombés d'accord pour que les deux parties travaillent ensemble.» L'édile pense pouvoir pren-

dre connaissance de leur rapport dans un délai de deux mois. Reste à savoir si des conclusions convergentes ressortiront de cette collaboration.

**“La situation du sous-sol ne justifie pas l'arrêté de péril imminent”**

**Bernard Tisserand, propriétaire**

Dans son premier compte rendu, le cabinet désigné précédemment par le tribunal administratif avait conclu à la dangerosité de plusieurs points des quelque 8,5 km de boyaux. Il avait en particulier pointé la présence d'une nappe d'eau qui pourrait diminuer la résistance de la craie. «Selon notre expert, la situation du sous-sol ne justifie pas l'arrê-

té de péril imminent, explique Bernard Tisserand, qui possède une parcelle. Il affirme que plus la craie est humide et plus elle est solide.» Elie Gossé, qui détient environ 10 % des tunnels, conteste lui aussi les mesures adoptées par les autorités. «On interdit l'accès aux carrières, fermées à la visite depuis 1984, souligne-t-il. Pourquoi alors laisse-t-on des gens vivre et se déplacer au-dessus si c'est si périlleux ?» Hervé Marseille cible la zone concernée au-dessus d'une trajectoire longeant le sentier des Mauduits. «Cela concerne assez peu d'habitants», rassure-t-il. L'élu ne voit néanmoins pas comment échapper à des travaux de consolidation des lieux. Une intervention qui pourrait conduire à déclasser les carrières, protégées depuis 1986. «La ministre de la Culture prendra ses responsabilités», lâche-t-il.

**JÉRÔME BERNATAS**



# La mairie de Meudon assouplit l'arrêté de péril de la colline Rodin

>[Île-de-France & Oise](#)>[Hauts-de-Seine](#)>[Meudon](#) | Jérôme Bernatas | 23 juin 2016, 15h20 | 0



**Meudon, le 25 mai.** L'accès aux carrières de craie sous la colline Rodin est interdit en raison de l'arrêté de péril imminent pris par la mairie le 4 avril 2013. (LP/J.B.)

Depuis trois ans, plus personne n'entre dans les carrières de craie dont les galeries s'enroulent sous la colline Rodin à Meudon. L'arrêté de péril imminent signé le 4 avril 2013 par Hervé Marseille, le sénateur-maire (UDI), en interdit l'accès. La municipalité s'apprête à assouplir sa position après avoir pris connaissance du rapport de l'expert désigné par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise. « Sur une grande partie des parcelles concernées, nous allons passer l'arrêté de péril d'imminent à non imminent », annonce Hervé Marseille.

Le maire rappelle avoir pris cette décision sur la foi des constatations alarmistes de l'Inspection générale des carrières (IGC). Deux études menées entre 2012 et 2014 avaient pointé un risque d'effondrement pour certaines zones d'exploitation. Les conclusions de l'ingénieur désigné par le tribunal, qui a inspecté pendant près de dix mois la colline Rodin et ses entrailles, sont moins alarmistes. Il préconise néanmoins d'intervenir sur quatre terrains.

## Les riverains veulent son abandon pur et simple

Pour celui du Musée de Rodin, appartenant à la municipalité, l'expert recommande de renforcer un pilier en voie d'effondrement. Il convient aussi, selon lui, de combler deux galeries. L'une dépend de l'EPF92 et l'autre d'un bailleur privé. « Il apparaît que celles pouvant nécessiter d'éventuelles mesures de précaution sont celles de la ville et de l'agence foncière », pointe Daniel Mouranche, de l'association Vivre à Meudon.

« L'arroseur arrosé », ironise Bernard Tisserand, qui préside cette même association de riverains. Car eux attendent la levée pure et simple de l'arrêté pris par la mairie, voire son annulation. « Elle nous spolie de nos biens, rend tous travaux impossibles », déplore Bernard Tisserand. Avec d'autres voisins, il conteste, documents notariés à l'appui, d'être propriétaire des boyaux situés en dessous de sa maison. Du côté de l'hôtel de ville, on met en avant le principe de précaution.

Enfin, l'expertise ne portant que sur deux périmètres bien déterminés de la colline Rodin, l'ingénieur invite à l'étendre à l'ensemble des voûtes classées depuis 1986. Ce qui intimide quelque peu en mairie. « Une étude pilier par pilier, c'est très bien, mais cela va coûter très cher », s'inquiète Hervé Marseille.



**Et encore, en 2020**

## Quel avenir pour les carrières souterraines de Meudon ?

📅 03/02/2020 17:21

Encore un patrimoine menacé au nom de la modernité.

Nous avons été alertés il y a quelques jours et nous nous devons de partager cette alerte.

Les carrières souterraines de craie de Meudon, creusées au début du XIXe et classées en site scientifique et artistique depuis 1986, vont être détruites de moitié ! Nous connaissons tous les crayères de Champagne, classées au patrimoine mondial de l'Unesco. À Meudon nous possédons les mêmes, à quelques kilomètres de Paris.



Cela fait 40 ans que divers projets successifs veulent venir à bout de ce « sous-sol gênant », dans un secteur où la valeur foncière ne fait qu'exploser. 2020 sonne le glas, puisque le Ministre de la transition écologique et solidaire a validé les travaux de comblement via les apports de déblais issus des chantiers d'Ile de France.